

## CRL-2303 Le métier d'écrivain-e

---

### OBJECTIFS

- S'initier à la vie pratique de l'écrivain-e.
- Comprendre l'évolution d'un texte, du premier jet à la publication.
- Saisir les possibilités de publication et de diffusion de ses textes de création.
- Découvrir la vie littéraire, des prix aux résidences d'écriture, aux demandes de bourse, etc.
- Vivre ou survivre : réfléchir sur les métiers reliés à l'écriture, à la littérature, à la vie culturelle et littéraire.
- Concrétiser cette réflexion grâce à douze heures de stage.
- S'initier à la lecture devant public.

### CONTENU

L'organisation de son temps et de son espace d'écriture. L'auteur-e comme travailleur-se autonome. Les concours et prix littéraires. Les maisons d'édition et les revues. La scène et les festivals littéraires. Les salons du livre. Le blogue littéraire. L'utilisation des réseaux sociaux. Le contrat d'édition et les droits d'auteur-e. Les demandes de bourses. Le parrainage ; le réseautage. Initiation à la réalité du livre (cycle de vie, «pilonnage», prix du livre : où va l'argent d'un livre?), à l'actualité littéraire et aux emplois liés à l'écriture et à la littérature. Présentation de l'UNEQ et d'autres ressources et organismes littéraires et culturels. La littérature «hors-livre». L'auto-publication. Initiation à la lecture publique.

Formation par l'expérience : immersion dans un milieu professionnel du livre, de la littérature, du secteur événementiel ou de la création littéraire.

- Plagiat / voir *Règlement des études de l'Université Laval* : <http://www.lit.ulaval.ca/index.php?id=493>
- Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>
- Politique relative au calendrier de publication des résultats : 30 % de la note globale devra avoir été attribuée et communiquée aux étudiants deux jours ouvrables avant la date d'abandon sans échec et sans remboursement. Seuls les cours à formule particulière, ayant été approuvés par les directions d'unité, seront exemptés de cette politique, ce qui devra faire l'objet d'une mention dans le plan de cours.

---

#### Échelle de conversion de notes (1<sup>er</sup> cycle)

**Excellent :** A+ = 94-100    A = 89-93    A- = 85-88  
**Très bon :** B+ = 82-84    B = 78-81    B- = 75-77  
**Bon :** C+ = 72-74    C = 68-71    C- = 65-67

**Passable :** D+ = 61-64    D = 55-60  
**Insuffisant :** E = 0-54

## **FORMULE PÉDAGOGIQUE**

Cours magistraux, ateliers en classe en petits groupes, rencontres avec des personnes ressources, stage de 12 heures, cours sur la récitation.

## **LISTE DES LECTURES OBLIGATOIRES**

Au cours de la session, des textes seront déposés sur le portail.

## **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

- participation : 10%
- 6 pages d'écritures : 40% liées aux thématiques abordées en classe.
- création d'un média social ou d'une page web ou d'un cv ou d'un porte-folio d'auteur-e : 15%
- 12 heures de stage : 35% (objectifs avant le stage = 5% ; note donnée par le milieu d'accueil = 10% ; synthèse ou rapport de stage = 20%).